

Parcours Sup

Chers parents,

Veillez trouver quelques informations concernant la réunion que nous avons eue le vendredi 1^{er} décembre à la Maison de l'Université concernant le Plan étudiant.

1° Objectif :

La plateforme d'APB a été reconstruite afin d'éviter un recours de plus en plus fréquent au tirage au sort. Une nouvelle plateforme a été créée avec une volonté d'une orientation choisie où il sera davantage tenu compte des préconisations des professeurs. Il n'y aura plus de vœux classés et il y aura 10 vœux maximum.

2° Le plan étudiant :

- Soutien accru aux Lycéens :

- 2 professeurs principaux : « Dans le cadre du Plan national Etudiants destinés à transformer le 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur et à accompagner tous les élèves et étudiants vers la réussite, le Premier ministre a annoncé la mise en place de deux professeurs principaux en classe de terminale pour accompagner les élèves vers le supérieur »

Professeurs principaux à partir de décembre 2017

TES : M Mugnier et Mme Dubec

TSTMG : Mme Goujon et Mme Fischbach

TS : Mme Fouques et Mme Péron

TProc et Tprov : Mme Hans, Mme Gogdet et Mme Wyffels

En TL, en raison du faible effectif, le deuxième professeur principal n'a pas été nommé

Ces deux professeurs principaux ont pour mission d'aider l'élève dans ses choix et de présenter une synthèse sur l'accompagnement de chaque élève au cours du conseil de classe du 2^{ème} trimestre.

- **Tutorat** : pour aider le projet

- **des Applications** pour découvrir métiers et filières :

- <http://www.monorientationenligne.fr>

- <http://www.terminales2017-2018.fr>

- <http://quandjepasselebac.education.fr>

- Calendrier

Novembre/Décembre:

Informations sur les formations. Le conseil de classe réfléchit sur les choix et donne des recommandations

Janvier-mars:

Les lycéens affinent leurs choix. Une semaine de l'orientation est mise en place dans laquelle on trouve les portes ouvertes de l'université, des grandes écoles...

15 janvier : Ouverture de la plateforme PARCOURS SUP.

Tutoriels pour expliquer le fonctionnement et mise en ligne des contenus et débouchés des différentes filières

Du 22 janvier au 13 mars :

Saisie des vœux. 10 vœux sans avoir besoin de les classer

Du 14 au 31 mars : examen des vœux par le conseil de classe du second trimestre. Chaque vœu fait l'objet d'une fiche avenir qui comprend les appréciations des professeurs et l'avis du chef d'établissement (Cette fiche remplace la fiche pédagogique)

Mai-Septembre

Réception et acceptation des propositions : Les lycéens reçoivent au fur et à mesure des propositions. Dès qu'il a reçu deux réponses positives, il a 7 jours (we compris) pour prendre une décision

Pendant le baccalauréat, la procédure est suspendue.

En septembre, inscription dans l'établissement choisi

REUNION POSTBAC : le vendredi 12 janvier 18h00 en salle de permanence

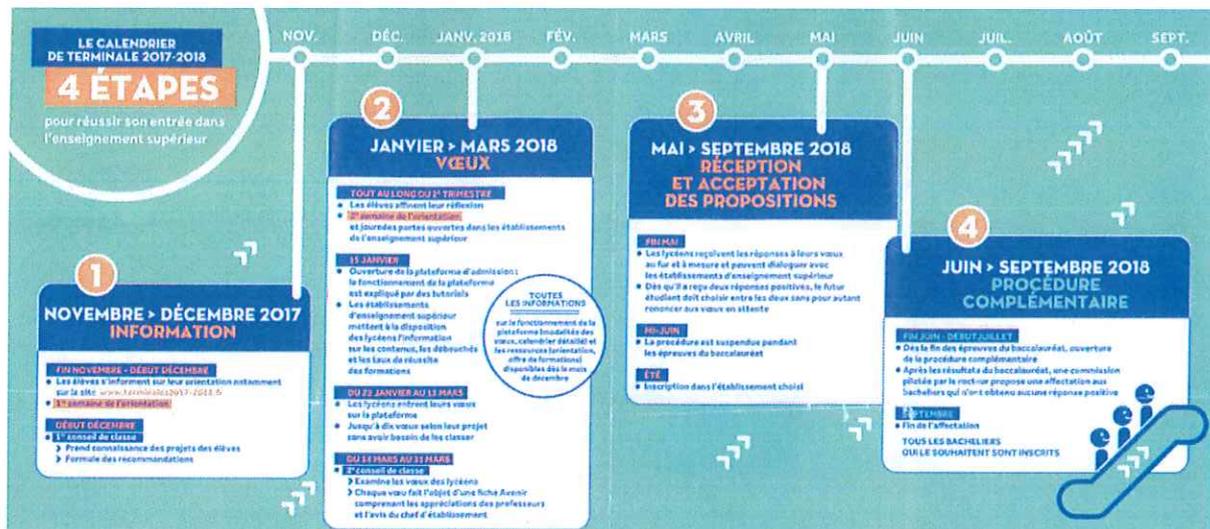
- Réponses aux vœux

Les **formations sélectives** conservent leur capacité à refuser un candidat. Le lycée peut recevoir trois types de réponses : « Oui », « En attente » d'un désistement, **Oui si** ou « Non ».

Les **formations non-sélectives** n'ont pas la possibilité de refuser un bachelier si des places restent vacantes.

L'inscription peut être conditionnée à l'acceptation d'un parcours pédagogique spécifique dans le cas où elles estiment que le bachelier ne maîtrise pas les attendus requis. Le lycée reçoit alors la réponse « **Oui, si** ».

Dans le cas de « oui, si » : l'étudiant doit s'engager à suivre un accompagnement



Une brochure « Plan étudiant » a été distribuée à tous les élèves de terminale